

PERNES et environs

BOURS.- Peggy et Guillaume ont bénéficié de subventions dans le cadre de l'amélioration de l'habitat

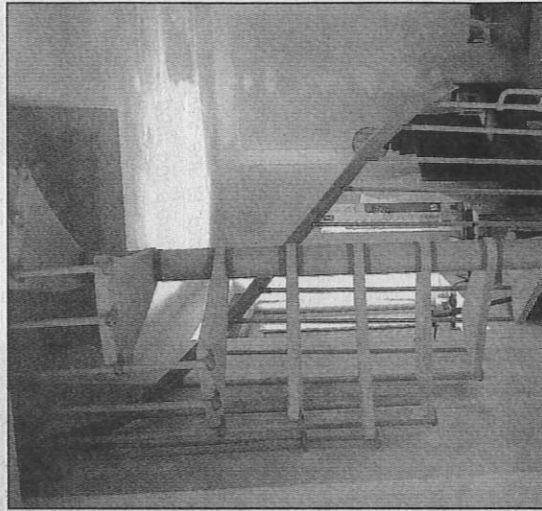
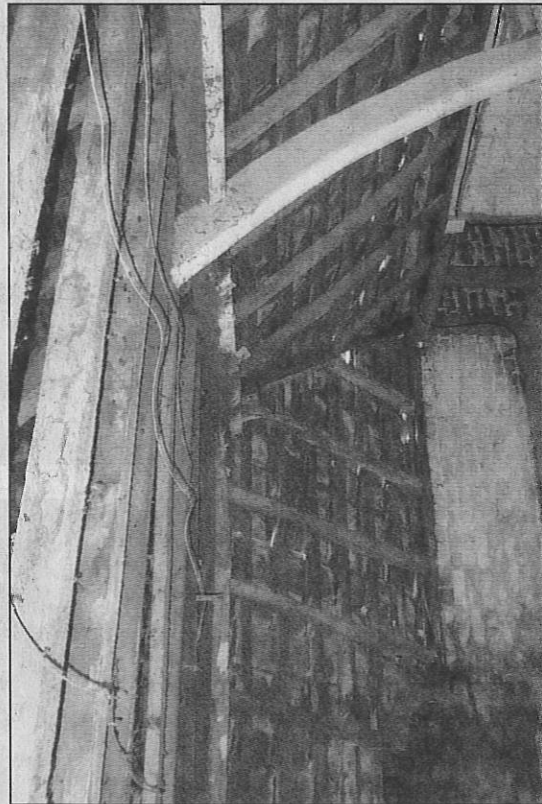
«Sans ces aides c'était impossible, cela nous a bien aidés dans notre projet»

■ Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Cela semble bien abstrait. Et pourtant, pour les personnes qui en ont bénéficié, c'est du concret. Nous avons rencontré Peggy et Guillaume, parents de quatre enfants. Ils ont reçu une aide déterminante.

Difficile de croire lorsque l'on entre dans la maison de Peggy et Guillaume qu'elle était classée en état d'insalubrité il y a encore un an.

«Pas facile de trouver une maison avec 5 chambres»

Le couple et ses trois enfants à l'époque - le petit dernier est né au début du mois d'octobre- étaient à la recherche d'une maison. «Ce n'est pas facile de trouver une maison avec 5 chambres», sourit le père de famille. Habitant déjà la commune, ils ont saisi l'occasion grâce à une personne de



de chauffage,.... Avec un gain de 67% de consommation énergétique. Les travaux auront coûté 67 000€, subventionnés pour 32 000€ (ANAH* : 25 000€, Prime Habiter mieux : 3 500€, com de com des Vertes Collines du Saint-Polois : 3.500€). Il nous faut également préciser quelques petites complications liées à la localisation de la maison dans le périmètre de protection du donjon de Bours, classé monument historique. Les contraintes techniques se sont portées sur les tuiles ainsi que sur le matériau et la couleur des fenêtres et velux.

La famille est maintenant confortablement installée. «Il nous reste l'aménagement extérieur, il y a encore un peu de travail», sourit la maman.

Anthony HOYER

* ANAH : Agence nationale de l'habitat

Sans les aides proposées, le projet aurait eu du mal à voir le jour pour la famille.

leur entourage. «Elle nous a dit que la maison était en vente». Le couple a franchi le pas, sans être rebuté par l'ampleur du chantier à venir. Leur maison est en fait l'ancienne gare.

Peggy et Guillaume apprennent par une amie qu'ils peuvent bénéficier d'aide dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration

de ventilation,.... la liste est longue. Le logement est classé en état d'insalubrité. On n'ose à peine évoquer le bilan énergétique.

Près de 50% d'aides

Le dossier est déposé le 1er octobre 2014, les subventions accordées au début de l'année 2015 -avec un versement effectif cet été-

Les travaux, qui avaient pu débuter à l'automne dernier, vont s'étaler sur environ 6 mois. «Cela venait de se terminer lorsque nous nous sommes installés en mai», note Guillaume. L'habitation est refaite quasiment dans son intégralité : isolation, installation électrique, ventilation, menuiseries complètes, sanitaires, système